

# Equipements pour GPL et leurs accessoires

## Commission de normalisation M40



**Président de la commission:**

**M. Olivier AUBERTIN**

COMITE FRANÇAIS DU BUTANE  
ET DU PROPANE

tél: +33 (0)1 41 97 09 95

[o.aubertin@cfbp.fr](mailto:o.aubertin@cfbp.fr)

**Secrétaire de la commission:**

**Jean-Luc DUMAS**

BN Pétrole

tél: +33 (0)1 47 68 16 87

[jean-luc.dumas@bnpetrole.net](mailto:jean-luc.dumas@bnpetrole.net)

## Table des matières

1. Avant-Propos .....	3
2. Contexte et enjeux.....	4
2.1 Domaine d'application .....	4
2.2 Enjeux .....	4
2.3 Fonctionnement .....	5
3. Missions et organisation de la M40 .....	5
3.1 Organisation du CEN/TC286 .....	5
3.2 Mission .....	6
4. Bilan 2020 .....	6
4.1 Portefeuille des normes publiées (CEN – DAV) .....	6
4.2 Normes nouvelles ou en révision (CEN/TC286) .....	7
5. Perspectives 2021 .....	7
5.1 Orientations.....	7
5.2 Programme de travail 2021.....	7
6. Liste des membres .....	8
6.1 Parties prenantes .....	8
6.2 Parties intéressées.....	8
7. Présidence .....	8
8. Conditions Financières d'accès aux travaux .....	8
Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filières européenne, internationale et française .....	8
Annexe 2 – Portefeuille normatif (Partie) – Filière européenne - Travaux en cours/perspectives 2021.....	9

## 1. Avant-Propos

Ce document a pour objet d'établir un bilan de l'activité de l'année 2020 de la Commission de Normalisation M40 « Equipements et accessoires pour GPL » du BN Pétrole et de présenter les perspectives pour l'année 2021.

Il est établi en début d'année et diffusé aux membres de la Commission de Normalisation ainsi qu'à toutes les parties intéressées.

\*\*\*

### Le BN Pétrole en résumé ...

Le BN Pétrole agit par délégation de l'AFNOR et dans le cadre d'un agrément ministériel, renouvelé fin 2018 pour une période de 3 ans (2019 – 2021).

Le BN Pétrole est en charge de **15** commissions de normalisation actives, qui comptabilisent plus de **350** experts.

Son portefeuille normatif est d'environ **800** normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN Pétrole a répondu en 2020 à plus de **300** consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations) et a participé à **18** réunions de comités techniques et/ou sous-comités, par téléconférence principalement. Dans le cadre européen, le BN Pétrole assure le secrétariat de **1** comité technique et **4** groupes de travail ; dans le cadre international, il assure le secrétariat de **2** sous-comités techniques.

\*\*\*

### La Commission M40 « Equipements et accessoires pour GPL » en résumé ...

La Commission de Normalisation M40 est l'instance française, en charge des activités de normalisation des "**Equipements et accessoires pour GPL**". Elle est le miroir français du comité technique européen CEN/TC286 « Liquefied petroleum gas equipment and accessories ».

Elle est composée d'un peu plus d'une vingtaine d'experts.

Son portefeuille comprend **49** documents normatifs (96% filière européenne/internationale et 4% filière française).

En 2020, la M40 s'est réunie **2** fois à distance du fait des restrictions résultant de la covid-19 (07/04/2020 & 20/10/2020). Il y a eu la publication au niveau français de **8** documents normatifs (nouvelle, révisions, amendements à des normes existantes).

En 2021, le programme de travail devrait concerner **18** documents (estimation, tous de filière européenne ou internationale).

Un tableau résumant ce programme de travail est disponible à l'Annexe 2 du présent document.

\*\*\*

## 2. Contexte et enjeux

### 2.1 Domaine d'application

La Commission de Normalisation (CN) M40 du BN pétrole est l'instance française, en charge des activités de normalisation des « Equipements pour GPL et leurs accessoires » de l'industrie du Pétrole, de la Pétrochimie et du Gaz.

La M40 est la commission miroir du CEN/TC286 "Liquefied petroleum gas equipment and accessories" et son activité s'attache donc au suivi du programme de travail du CEN/TC286.

### 2.2 Enjeux

La stratégie française vis-à-vis des équipements pour GPL et leurs accessoires est intégrée dans celle plus générale définie par le COS (COmité Stratégique) Pétrole d'AFNOR Normalisation.

On trouve dans le document AFNOR-CCPN\_N767\_Orientations stratégiques CoS 2021, la partie concernant les GPL, à savoir "conforter et soutenir les travaux de normalisation sur les réservoirs métalliques pour le stockage des liquides, équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires, méthane houiller, technologies utilisant les produits pétroliers pour la production de chaleur, etc."

Au-delà de cette orientation, le principal enjeu pour les GPL est de rester sur le marché de l'énergie bas carbone (les GPL ont des émissions CO<sub>2</sub> moindres que l'essence) et de la production verte (GPL issus de la biomasse) et de renforcer leur position vis-à-vis des autres combustibles utilisés par les véhicules, les chaudières de lieux excentrés, etc.

A noter également l'enjeu pour les GPL de se conformer, outre des dispositions normatives qui sont liées à la prescription des matériels, à des réglementations spécifiques:

- L'ADR = accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) complété par un arrêté français (dit arrêté ADR) qui fixe les dispositions complémentaires spécifiques à la France.
- Le RID = règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) complété par un arrêté français (dit arrêté RID) qui fixe les dispositions complémentaires spécifiques à la France

De ce fait, la M40 miroir du CEN/TC286 rassemble les experts mandatés par les sociétés françaises - fabricants, prestataires, fournisseurs, utilisateurs – exerçant sur le marché des GPL.

Pour sa part, le CEN/TC286 est en liaison avec plusieurs autres Comités Techniques (TC) tels que les:

- CEN/TC181: Appareils pour gaz de pétrole liquéfiés,
- CEN/TC208: Garnitures d'étanchéité en élastomères pour joints de canalisations,
- CEN/TC23: Bouteilles à gaz transportables,
- CEN/TC296: Citernes pour le transport de matières dangereuses,
- CEN/TC301: Véhicules routiers,
- CEN/TC54: Récipients sous pression non soumis à la flamme,
- CEN/TC69: Robinetterie industrielle,

- ISO/TC188: Petits navires;
- ISO/TC58: Bouteilles à gaz.

Il est aussi en relation avec l'organisation du Liquid Gas Europe.

A noter, la liaison avec le CEN/TC181 "Appareils pour gaz de pétrole liquéfiés". Cette liaison a été établie afin de réduire les risques d'interférence entre les normes de ces deux TC qui travaillent tous deux sur les GPL. A l'identique, et au niveau français, la M40 est en liaison avec lae CN BNG 181 miroir français du CEN/TC181.

## 2.3 Fonctionnement

La CN M40 réunit en principe deux fois l'an les expertises nécessaires à l'élaboration des normes et documents de référence. Elle nomme les délégués nationaux dans les structures européennes de normalisation. Elle établit, les positions françaises à défendre et la composition de la délégation française chargée de la représenter au plénier du CEN/TC286 qui se réunit une fois par an dans l'un des pays membres suivant un planning prédéfini (en 2021, les 27 & 28 avril à distance).

La délégation française qui doit y participer est organisée durant la commission de normalisation qui précède le plénier. La CN inscrit les membres qui souhaitent y participer, désigne un chef de délégation, prépare le message et les positions de la France à communiquer lors du plénier.

## 3. Missions et organisation de la M40

### 3.1 Organisation du CEN/TC286

Le CEN/TC286 comprend neuf groupes de travail, auxquels participent des experts français :

					01/01/2021
	<b>CEN/TC 286</b> <b>Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires</b> <b>Structure du comité</b>				
	<b>Président:</b> <b>M Tim BARNETT</b>		<b>Secrétaire:</b> <b>Mme Alice HANLY</b>		
<b>WG 1</b> <b>Conception et fabrication des récipients sous pression</b>		<b>Animateur:</b> <b>M Tony NEALE</b>	<b>Secrétaire:</b> <b>BSI</b>		
<b>WG 2</b> <b>Conception et fabrication des accessoires (robinets, manomètres, etc.) pour les récipients sous pression du WG 1</b>		<b>Animateur:</b> <b>M Paul O'CONNELL</b>	<b>Secrétaire:</b> <b>NSAI</b>		
<b>WG 5</b> <b>Modes opératoires - citernes pour le transport route et rail du GPL</b>		<b>Animateur:</b> <b>Mr Samy AL-AYOUBI</b>	<b>Secrétaire:</b> <b>M Lutz WREDE (DIN)</b>		

WG 6 Systèmes de carburation GPL		Animateur: M Alberto CASTAGNINI	Secrétaire: UNI
WG 7 Modes opératoires - bouteilles GPL transportables		Animateur: M Olivier AUBERTIN	Secrétaire: Mme Bernadette RUETSCH (AFNOR)
WG 8 Tuyauteries GPL		Animateur: M Ryszard TURSKI	Secrétaire: NSAI
WG 9 Système de propulsion GPL		Animateur: M George NIKOLAOU	Secrétaire: NSAI
WG 10 Equipement et accessoires GPL - Environnement		Animateur: M João FERREIRA	Secrétaire: NSAI
WG 11 Equipement et accessoires GPL - Terminologie		Animateur: M Tim BARNETT	Secrétaire: NSAI

Le CEN/TC286 est présidé par M. Tim BARNETT (République d'Irlande) comprend 32 « Committee Members » (pays) et 5 experts français y sont inscrits.

A noter que le WG7 du CEN/TC286 est animé par M. Olivier AUBERTIN (France) et son secrétariat est assuré par l'AFNOR (Mme. Bernadette RUETSCH).

## 3.2 Mission

Dans le prolongement des enjeux de l'industrie des GPL, la mission du CEN/TC286 est d'assurer la normalisation dans le domaine des équipements et accessoires utilisés pour le transport, le transfert, le stockage des réservoirs et cylindres des GPL et du carburant GPL pour l'automobile. Ceci inclut la rédaction de normes de produits spécifiques aux équipements et accessoires GPL en accord avec les exigences essentielles des directives UE référencées dans le RID/ADR

## 4. Bilan 2020

### 4.1 Portefeuille des normes publiées (CEN – DAV)

- EN 12493:2020 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Réservoirs sous pression en acier soudés des camions - Conception et construction
- EN 12542:2020 Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Réservoirs cylindriques fixes, aériens, en acier soudé, fabriqués en série pour le stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ayant un volume inférieur ou égal à 13 m<sup>3</sup> - Conception et fabrication
- EN 13175:2019+A1:2020 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Spécifications et essais des équipements et accessoires des réservoirs pour gaz de pétrole liquéfié (GPL)
- EN 13953:2020 Équipements et accessoires GPL - Soupapes de sécurité des bouteilles transportables et rechargeables pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)

- EN 1440:2016+A2:2020 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL) en acier soudé et brasé transportables et rechargeables - Contrôle périodique
- EN 16728:2016+A2:2020 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouteilles transportables et rechargeables pour GPL autres que celles en acier soudé et brasé - Contrôle périodique

## 4.2 Normes nouvelles ou en révision (CEN/TC286)

- Etape « examen systématique » à réviser
  - EN 14129:2014 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Soupapes de sécurité pour réservoirs de GPL sous pression
  - EN 14912:2015 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Contrôle et entretien des robinets de bouteilles de GPL lors du contrôle périodique des bouteilles
  - EN 12252:2014 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Équipements des camions citernes pour GPL
  - EN 13110:2012+A1:2017 Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles soudées transportables et rechargeables en aluminium pour gaz de pétrole liquéfié (GPL) - Conception et construction
- Etape « nouveaux projets » engagés
  - prEN 13110 rev Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles soudées transportables et rechargeables en aluminium pour gaz de pétrole liquéfié (GPL) - Conception et construction
  - prEN 14570 rev Équipements et accessoires GPL - Équipement des réservoirs sous pression GPL aériens et enterrés

## 5. Perspectives 2021

### 5.1 Orientations

Les orientations du CEN/TC286 se retrouvent dans les objectifs du LGE (Liquid Gas Europ) qui œuvre pour que les GPL et les GPL renouvelables soient reconnus en Europe comme une énergie alternative propre, disponible et innovante de choix, apportant aujourd'hui de grands avantages à tous les utilisateurs et pouvant offrir encore plus de valeur à l'avenir.

En 2021, focus particulier sur la réduction des émissions dans le transport routier et sur une approche pratique consistant à encourager l'usage des GPL.

Au niveau français cela s'est traduit entre autres par la modification en 2020 de la raison sociale du CFBP pour celle de France Gaz Liquides

### 5.2 Programme de travail 2021

Le programme de travail 2021 de la commission M40 devrait comprendre 18 projets de la filière européenne et internationale. Détails disponibles en Annexe 2.

En particulier en 2021, la M40 sera attentive au suivi des travaux des normes suivantes:

- prEN 1439 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Procédure de vérification des bouteilles transportables et rechargeables pour GPL avant, pendant et après le remplissage

- prEN 14912 Équipements pour GPL et leurs accessoires - Contrôle et entretien des robinets de bouteilles de GPL lors du contrôle périodique des bouteilles
- prEN 14570 rev Équipements et accessoires GPL - Équipement des réservoirs sous pression GPL aériens et enterrés

## 6. Liste des membres

La commission de normalisation M40 comprenait au 01/01/2021, 22 experts et/ou représentants de 9 entreprises et de 4 organismes de liaison/ministères:

### 6.1 Parties prenantes

- Parties prenantes: ACI-C/O A. LECLERC, ANTARGAZ-FINAGAZ, Bureau de Normalisation du Gaz, BUTAGAZ, CAMPINGAZ-SOCIETE APPLICATION DES GAZ, CGP-PRIMAGAZ, COMITE FRANCAIS BUTANE PROPANE, Ministère Ecologie et Territoire - DGPR – Direction Générale Prévention Risques (France), GAZ LIQUEFIES INDUSTRIE, Société Métallurgique LIOTARD Frères (France), TOKHEIM Services France, UNM, STÄUBLI.

### 6.2 Parties intéressées

- Parties intéressées: il n'y a pas, à ce jour, de partie intéressée.

## 7. Présidence

En 2020, le mandat de Président de la M40 a été renouvelé. M. Olivier AUBERTIN assure la présidence de la M40 jusqu'en 2023.

## 8. Conditions Financières d'accès aux travaux

L'inscription à la Commission de Normalisation M40 est soumise à une cotisation de 4 000 € HT en 2021 pour les sociétés de plus de 250 employés ; le nombre de membres et d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participante. Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique et aux départements ministériels au titre de la participation de leur responsable ministériel aux normes et de leurs suppléants.

## Annexe 1 – Portefeuille normatif – Filières européenne, internationale et française



Planning des  
projets de normalisation

## Annexe 2 – Portefeuille normatif (Partie) – Filière européenne - Travaux en cours/perspectives 2021

Référence (norme ou WI*)	Titre	Prévision fin des travaux
<b>Projets (prévision)</b>		
prEN 13110 rev	Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles soudées transportables et rechargeables en aluminium pour gaz de pétrole liquéfié (GPL) - Conception et construction	2023
prEN ISO 14245 rev	Bouteilles à gaz - Spécifications et essais pour valves de bouteilles de GPL - Fermeture automatique	2023
prEN ISO 15995 rev	Bouteilles à gaz - Spécifications et essais pour valves de bouteilles de GPL - Fermeture manuelle	2023
prEN 14570 rev	Équipements et accessoires GPL - Équipement des réservoirs sous pression GPL aériens et enterrés	2024
<b>Projets au stade Enquête (Enquête Publique en cours, en préparation)</b>		
prEN 12979	Véhicules à Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) - Exigences d'installation	2022/2023
prEN 12806	Composants pour véhicules au gaz de pétrole liquéfiés - Composants autres que le réservoir	2022/2023
prEN 1439	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Procédure de vérification des bouteilles transportables et rechargeables pour GPL avant, pendant et après le remplissage	2022/2023
prEN 14071	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Soupapes de sécurité des réservoirs de gaz de pétrole liquéfié (GPL) - Équipement auxiliaire	2022/2023
prEN 14129	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Soupapes de sécurité pour réservoirs de GPL sous pression	2022/2023
prEN 14912	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Contrôle et entretien des robinets de bouteilles de GPL lors du contrôle périodique des bouteilles	2022/2023
prEN 12252	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Équipements des camions citernes pour GPL	2022/2023
prEN 12979	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Véhicules à Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) - Exigences d'installation	2022/2023
<b>Projets au stade Approbation (Vote Formel en cours, en préparation)</b>		
prEN 15609	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Systèmes de propulsion GPL des bateaux, yachts et autres navires	2021/2022
prEN 13799	Équipements et accessoires GPL - Jauges de niveau pour les réservoirs de gaz de pétrole liquéfié (GPL)	2021/2022
prEN 14427	Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles en matériau composite, transportables et rechargeables, pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL) - Conception et fabrication	2021/2022
FprEN 13760	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Dispositif de remplissage GPL pour véhicules légers et poids - Pistolet : conditions d'essais et dimensions.	2021/2022
prEN 16119	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Bouchons et obturateurs d'étanchéité pour robinets de bouteilles et vannes de réservoirs sous pression - Spécifications et essais.	2021/2022
prEN 14894	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Marquage des bouteilles et des fûts à pression	2021/2022
prEN 17613	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Canalisations composites pour GPL en phase liquide et phase vapeur - Conception et fabrication	2021/2022

### Publication (prévision)

prEN 14427	Équipements pour gaz de pétrole liquéfiés et leurs accessoires - Bouteilles en matériau composite, transportables et rechargeables, pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL) - Conception et fabrication	2021
FprEN 13760	Équipements pour GPL et leurs accessoires - Dispositif de remplissage GPL pour véhicules légers et poids - Pistolet : conditions d'essais et dimensions.	2021
prEN 14894	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Marquage des bouteilles et des fûts à pression	2021
prEN 17613	Équipements pour gaz de pétrole liquéfié et leurs accessoires - Canalisations composites pour GPL en phase liquide et phase vapeur - Conception et fabrication	2021